

TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS

PCT

**NOTIFICATION RELATIVE
A LA PRESENTATION OU A LA TRANSMISSION
DU DOCUMENT DE PRIORITE**

(instruction administrative 411 du PCT)

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

Destinataire:

RICHARD, Patrick
c/o BREVATOME
3, rue du Docteur Lancereaux
F-75008 Paris
FRANCE

Date d'expédition (jour/mois/année) 31 juillet 2003 (31.07.03)	
Référence du dossier du déposant ou du mandataire B 14009.3 PR	NOTIFICATION IMPORTANTE
Demande internationale no PCT/FR03/01025	Date du dépôt international (jour/mois/année) 02 avril 2003 (02.04.03)
Date de publication internationale (jour/mois/année) Pas encore publiée	Date de priorité (jour/mois/année) 05 avril 2002 (05.04.02)
Déposant COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE etc	

- La date de réception (sauf lorsque les lettres "NR" figurent dans la colonne de droite) par le Bureau international du ou des documents de priorité correspondant à la ou aux demandes énumérées ci-après est notifiée au déposant. Sauf indication contraire consistant en un astérisque figurant à côté d'une date de réception, ou les lettres "NR", dans la colonne de droite, le document de priorité en question a été présenté ou transmis au Bureau international d'une manière conforme à la règle 17.1.a) ou b).
- Ce formulaire met à jour et remplace toute notification relative à la présentation ou à la transmission du document de priorité qui a été envoyée précédemment.
- Un astérisque(*) figurant à côté d'une date de réception dans la colonne de droite signale un document de priorité présenté ou transmis au Bureau international mais de manière non conforme à la règle 17.1.a) ou b). Dans ce cas, l'attention du déposant est appelée sur la règle 17.1.c) qui stipule qu'aucun office désigné ne peut décider de ne pas tenir compte de la revendication de priorité avant d'avoir donné au déposant la possibilité de remettre le document de priorité dans un délai raisonnable en l'espèce.
- Les lettres "NR" figurant dans la colonne de droite signalent un document de priorité que le Bureau international n'a pas reçu ou que le déposant n'a pas demandé à l'office récepteur de préparer et de transmettre au Bureau international, conformément à la règle 17.1.a) ou b), respectivement. Dans ce cas, l'attention du déposant est appelée sur la règle 17.1.c) qui stipule qu'aucun office désigné ne peut décider de ne pas tenir compte de la revendication de priorité avant d'avoir donné au déposant la possibilité de remettre le document de priorité dans un délai raisonnable en l'espèce.

<u>Date de priorité</u>	<u>Demande de priorité n°</u>	<u>Pays, office régional ou office récepteur selon le PCT</u>	<u>Date de réception du document de priorité</u>
05 avri. 2002 (05.04.02)	02/04260	FR	30 juin 2003 (30.06.03)

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse	Fonctionnaire autorisé: Ghislaine BORNET
no de télécopieur: (41-22) 338.71.40	no de téléphone: (41-22) 338.9525

REQUETE PCT

B 14009.3 PR

Original (pour PRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

0	Réservé à l'office récepteur	
0-1	Demande internationale No.	
0-2	Date du dépôt international	
0-3	Nom de l'office récepteur et "Demande internationale PCT"	
0-4	Formulaire - PCT/RO/101 Requête PCT	
0-4-1	Préparé avec	PCT-EASY Version 2.92 (mis à jour 01.01.2003)
0-5	Pétition Le soussigné requiert que la présente demande internationale soit traitée conformément au Traité de coopération en matière de brevets	
0-6	Office récepteur (choisi par le déposant)	Institut national de la propriété industrielle (France) (RO/FR)
0-7	Référence du dossier du déposant ou du mandataire	B 14009.3 PR
I	Titre de l'invention	DISPOSITIF DE CAPTURE DES MOUVEMENTS DE ROTATION D'UN SOLIDE
II	Déposant	
II-1	Cette personne est :	Déposant seulement
II-2	Déposant pour	Tous les Etats désignés sauf US
II-4	Nom	COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE
II-5	Adresse:	31/33, rue de la Fédération F-75752 PARIS 15ème France
II-6	Nationalité (nom de l'Etat)	FR
II-7	Résidence (nom de l'Etat)	FR
II-8	No. de téléphone	01.69.08.82.93
II-9	No de télécopieur:	01.69.08.82.92
III-1	Déposant et/ou inventeur	
III-1-1	Cette personne est :	Déposant et inventeur
III-1-2	Déposant pour	US seulement
III-1-4	Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	DAVID, Dominique
III-1-5	Adresse:	22 chemin du Mollard F-38640 CLAIX France
III-1-6	Nationalité (nom de l'Etat)	FR
III-1-7	Résidence (nom de l'Etat)	FR

REQUETE PCT

Original (pourPRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

III-2	Déposant et/ou inventeur	
III-2-1	Cette personne est :	Déposant et inventeur
III-2-2	Déposant pour	US seulement
III-2-4	Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	CARITU, Yanis
III-2-5	Adresse:	55bis rue de Stalingrad F-38100 GRENOBLE France
III-2-6	Nationalité (nom de l'Etat)	FR
III-2-7	Résidence (nom de l'Etat)	FR
IV-1	Mandataire ; Représentant commun ou adresse pour la correspondance. La personne nommée ci-dessous est/ a été désignée pour agir au nom du ou des déposants auprès des autorités internationales compétentes, comme	mandataire
IV-1-1	Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	RICHARD, Patrick
IV-1-2	Adresse:	c/o BREVATOME 3, rue du Docteur Lancereaux F-75008 PARIS France
IV-1-3	No. de téléphone	01.53.83.94.00
IV-1-4	No de télécopieur:	01.45.63.83.33
IV-1-5	Courrier électronique:	brevets.patents@brevalex.com
V	Désignation d'Etats	
V-1	Brevet régional (d'autres formes de protection ou de traitement, le cas échéant, sont spécifiées entre parenthèses pour les Etats désignés concernés)	AP: GH GM KE LS MW MZ SD SL SZ TZ UG ZM ZW et tout autre Etat qui est un Etat contractant du Protocole de Harare et du PCT EA: AM AZ BY KG KZ MD RU TJ TM et tout autre Etat qui est un Etat contractant de la Convention sur le brevet eurasienn et du PCT EP: AT BE BG CH&LI CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IT LU MC NL PT SE SI SK TR et tout autre Etat qui est un Etat contractant de la Convention sur le brevet européen et du PCT OA: BF BJ CF CG CI CM GA GN GQ GW ML MR NE SN TD TG et tout autre Etat qui est un Etat membre de l'OAPI et un Etat contractant du PCT


REQUETE PCT

Original (pour PRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

V-2	Brevet national (d'autres formes de protection ou de traitement, le cas échéant, sont spécifiées entre parenthèses pour les Etats désignés concernés)	AE AG AL AM AT AU AZ BA BB BG BR BY BZ CA CH&LI CN CO CR CU CZ DE DK DM DZ EC EE ES FI GB GD GE GH GM HR HU ID IL IN IS JP KE KG KP KR KZ LC LK LR LS LT LU LV MA MD MG MK MN MW MX MZ NI NO NZ OM PH PL PT RO RU SC SD SE SG SK SL TJ TM TN TR TT TZ UA UG US UZ VC VN YU ZA ZM ZW
V-5	Déclaration concernant les désignations de précaution Outre les désignations faites sous les rubriques V-1, V-2 et V-3, le déposant fait aussi, conformément à la règle 4.9.b), toutes les désignations qui seraient autorisées en vertu du PCT, à l'exception de toute désignation(s) indiquée(s) dans la rubrique V-6 ci-dessous. Le déposant déclare que ces désignations additionnelles sont faites sous réserve de confirmation et que toute désignation qui n'est pas confirmée avant l'expiration d'un délai de 15 mois à compter de la date de priorité sera considérée comme retirée par le déposant à l'expiration de ce délai.	
V-6	Exclusion(s) des désignations de précaution	NEANT
VI-1	Revendication de priorité d'une demande nationale antérieure VI-1-1 Date de dépôt VI-1-2 Numéro VI-1-3 Pays	05 avril 2002 (05.04.2002) 02 04260 FR
VII-1	Administration chargée de la recherche internationale choisie	Office européen des brevets (OEB) (ISA/EP)
VII-2	Demande d'utilisation des résultats d'une recherche antérieure; mention de cette recherche VII-2-1 Date VII-2-2 Numéro VII-2-3 Pays (ou office régional)	13 janvier 2003 (13.01.2003) FA 618063 EP

REQUETE PCT

Original (pour PRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

VIII	Déclarations	Nombre de déclarations		
VIII-1	Déclaration relative à l'identité de l'inventeur	-		
VIII-2	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet	-		
VIII-3	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité de la demande antérieure	-		
VIII-4	Déclaration relative à la qualité d'inventeur (seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)	-		
VIII-5	Déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté	-		
IX	Bordereau	Nombre de feuilles		Dossier(s) électronique(s) joint(s)
IX-1	Requête (y compris les feuilles pour déclaration)	5		-
IX-2	Description	15		-
IX-3	Revendications	4		-
IX-4	Abrégé	1		EZABST00.TXT
IX-5	Dessins	1		-
IX-7	TOTAL	26		
	Eléments joints	Document(s) papier joint(s)		Dossier(s) électronique(s) joint(s)
IX-8	Feuille de calcul des taxes		✓	-
IX-11	Copie du pouvoir général	référence n° 07085		-
IX-13	Document(s) de priorité	Elément(s) VI-1		-
IX-17	Disquette PCT-EASY	-		Disquette
IX-18	Autre (préciser) :	Liste de mandataires Brevatome		-
IX-19	Figure des dessins qui doit accompagner l'abrégé	Unique		
IX-20	Langue de dépôt de la demande internationale	français		
X-1	Signature du déposant, du mandataire ou du représentant commun			
X-1-1	Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	RICHARD, Patrick		

RESERVE A L'OFFICE RECEPTEUR

10-1	Date effective de réception des pièces supposées constituer la demande internationale	
10-2	Dessins:	
10-2-1	Reçus	
10-2-2	non reçus	

REQUETE PCT

Original (pourPRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

10-3	Date effective de réception, rectifiée en raison de la réception ultérieure, mais dans les délais, de documents ou de dessins complétant ce qui est supposé constituer la demande internationale:	
10-4	Date de réception, dans les délais, des corrections demandées selon l'article 11.2) du PCT	
10-5	Administration chargée de la recherche internationale	ISA/EP
10-6	Transmission de la copie de recherche différée jusqu'au paiement de la taxe de recherche	

RESERVE AU BUREAU INTERNATIONAL

11-1	Date de réception de l'exemplaire original par le Bureau international	
------	--	--

PCT (ANNEXE - FEUILLE DE CALCUL DES TAXES)

Original (pour PRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

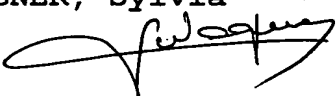
(Cette feuille ne fait pas partie de la demande internationale ni ne compte comme une feuille de celle-ci)

0	Réservé à l'office récepteur			
0-1	Demande internationale No.			
0-2	Timbre à date de l'office récepteur			
0-4	Formulaire - PCT/RO/101 (Annexe)			
0-4-1	Feuille de calcul des taxes PCT Préparé avec		PCT-EASY Version 2.92 (mis à jour 01.01.2003)	
0-9	Référence du dossier du déposant ou du mandataire		B 14009.3 PR	
2	Déposant		COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE, et al.	
12	Calcul des taxes prescrites		Montant total des taxes/multiplicateur	Montant total (EUR)
12-1	Taxe de transmission	T	⇒	60
12-2-1	Taxe de recherche	S	⇒	945
12-2-2	International search to be carried out by		EP	
12-3	Taxe internationale			
	Taxe de base (30 premières feuilles)	b1	444	
12-4	Feuilles suivantes		0	
12-5	Montant additionnel	(X)	10	
12-6	Montant total additionnel	b2	0	
12-7	b1 + b2 =	B	444	
12-8	Taxes de désignation			
	Nombre de désignations indiquées dans la demande internationale		95	
12-9	Number of designation fees payable (maximum 5)		5	
12-10	Montant de la taxe de désignation	(X)	96	
12-11	Montant total des taxes de désignation	D	480	
12-12	Réduction de taxe PCT-EASY	R	-137	
12-13	Montant total de la taxe internationale (B+D-R)	I	⇒	787
12-17	TOTAL DES TAXES DUES (T+S+I+P)		⇒	1 792
12-19	Mode de paiement		autorisation de débiter un compte de dépôt	
12-20	Instructions concernant le compte de dépôt L'office récepteur:		Institut national de la propriété industrielle (France) (RO/FR)	
12-20-1	Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus..		✓	

PCT (ANNEXE - FEUILLE DE CALCUL DES TAXES)

B 14009.3 PR

Original (pourPRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

12-20-2	Autorisation de débiter tout montant manquant - ou de créditer de tout excédent - dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus..	✓
12-21	Compte de dépôt No.	024
12-22	Date	02 avril 2003 (02.04.2003)
12-23	Nom et signature	WAGNER, Sylvia 

MESSAGES DE VALIDATION ET REMARQUES

13-2-8	Messages de validation Taxes	Vert? Prière de vérifier que le barème de taxes utilisé est le plus récent.
13-2-9	Messages de validation Paiement	Vert? Prière de vérifier que vous avez bien un compte de dépôt auprès de l'office récepteur.